

**CAP monteur en installations thermiques en 2 ans****Financement**Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**LES COMPAGNONS DU DEVOIR  
NOUVELLE-AQUITAINE  
HETIER Anne  
05.56.48.67.72  
a.hetier@compagnons-du-devoir.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Actif(ve) non salarié(e)  
Elève sous statut scolaire**Sélection :**

Entretien

**Niveau d'entrée requis :**Niveau illettrisme, analphabétisme  
(Niveau 1 européen)**Conditions d'accès :**

Non renseigné

**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Non

**Objectif de la formation**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Implanter, équiper et poser des générateurs, des chaudières, des émetteurs de chaleur, de la V.M.C., des panneaux solaires, des régulations..., selon les plans d'installations et les consignes reçues - Réaliser des installations tout en ayant le souci de préserver l'environnement et d'économiser l'énergie

**Contenu et modalités d'organisation****1ère année: Identifier l'environnement du métier d'installateur thermique Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP IBC) Utilisation d'échafaudage roulant (R457) Devenir Sauveteur Secouriste du travail (SST) Préparer l'implantation d'une installation thermique Identifier les différents procédés de traitement de l'eau Identifier les matériaux de synthèse et sanitaire Mettre en œuvre le façonnage et le raccordement d'une installation thermiques en tube cuivre et acier Identifier les différents fluides et énergies Implanter un appareil à gaz naturel Préparer l'installation d'un réseau d'ECS en habitation Raccorder une installation d'eau chaude solaire Appréhender la réalisation d'un circuit aéraulique et la qualité de l'air Consolider ses acquis de formation en fin de 1re année 2ème année: Implanter un émetteur de chaleur Interpréter un dossier technique de chantier Mobilité internationale Mobilité internationale Installer un réseau de distribution de chauffage 1/2 Installer un réseau de distribution de chauffage 2/2 Choisir les composants d'un brûleur fioul et gaz Réaliser l'installation d'un brûleur à une chaudière fioul Concevoir un réseau électrique en installation de chauffage Préparer le personnel non électricien à l'habilitation électrique BS Réaliser un diagnostic et une maintenance d'installation Consolider ses acquis de formation : CAP Blanc Consolider ses compétences : ateliers**Commentaires sur la durée hebdomadaire  
Parcours de formation personnalisable ?Selon niveau après positionnement  
Oui Type de parcours Modularisé**Validation(s) Visée(s)****CAP monteur en installations thermiques - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)****Et après ?**

Suite de parcours

- Possibilité de préparer le Brevet professionnel MIGCS

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00169301</b>	du 01/09/2020 au 30/06/2022	Chancelade (24)	LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE		Non éligible	
<b>00169296</b>	du 01/09/2020 au 30/06/2022	La Rochelle (17)	LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE		Non éligible	
<b>00228580</b>	du 04/10/2021 au 30/06/2023	Chancelade (24)	LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE		Non éligible	

<b>00277278</b>	du 05/09/2022 au 28/06/2024	Chancelade (24)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE- AQUITAINE</b>	Non éligible	
<b>00276742</b>	du 05/09/2022 au 28/06/2024	La Rochelle (17)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE- AQUITAINE</b>	Non éligible	
<b>00429347</b>	du 01/09/2023 au 30/06/2025	La Rochelle (17)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE- AQUITAINE</b>	Non éligible	
<b>00341225</b>	du 01/09/2023 au 30/06/2025	Chancelade (24)	<b>COMPAGNONS DU DEVOIR (24)</b>	Non éligible	
<b>00340876</b>	du 01/09/2023 au 30/06/2025	La Rochelle (17)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE- AQUITAINE</b>	Non éligible	
<b>00429465</b>	du 02/09/2024 au 30/06/2026	La Rochelle (17)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE- AQUITAINE</b>	Non éligible	
<b>00429466</b>	du 02/09/2024 au 30/06/2026	Chancelade (24)	<b>COMPAGNONS DU DEVOIR (24)</b>	Non éligible	
<b>00535780</b>	du 01/09/2025 au 02/07/2027	La Rochelle (17)	<b>LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE- AQUITAINE</b>	Non éligible	
<b>00542474</b>	du 01/09/2025 au 02/07/2027	Chancelade (24)	<b>COMPAGNONS DU DEVOIR (24)</b>	Non éligible	